

11

Activités équestres

« Je fais plusieurs sports mais c'est plus saisonnier : la voile l'été, le ski quand je peux l'hiver et puis plus régulièrement de l'équitation. C'était un rêve d'enfance, depuis que j'ai l'âge de parler je réclamais un poney à mes parents. [...] Je pense que c'est juste une passion, c'est compliqué à décrire. C'est l'animal en lui-même, la relation qui se forme entre nous deux, le dépassement de soi... enfin ces choses-là, quoi, on va dire. [...] Je fais des balades, j'essaie de..., enfin c'est toujours quelque chose qu'on aime bien faire finalement quand on est dans un cadre un peu sympa on se dit "J'ai envie de monter à cheval". Puis j'ai la chance d'avoir pas mal de copines qui montent à cheval donc on fait souvent des choses comme ça ensemble. [...] Comme je n'ai pas monté sérieusement dans une écurie depuis un moment, je ne l'ai pas renouvelée [la licence], oui. Après je la renouvellerai peut-être dans l'année si je trouve un club, un cheval et que je monte régulièrement pour des questions de sécurité. Pour que je puisse être assurée et partir en balade et pratiquer sans souci. »

(Femme, 22 ans, cadre supérieure, propos recueillis par l'autrice du chapitre.)



Méthodologie

Ce chapitre présente les activités équestres déclarées dans l'enquête (tableau ci-dessous), qu'il s'agisse d'équitation, de saut d'obstacles, de cross, de course ou randonnée équestre, etc.

Composition de la famille des activités équestres

Activités équestres

Équitation ; saut d'obstacles ; cross ; crosscountry (à cheval) ; dressage ; course équestre ; randonnée équestre ; attelage ; concours complet ; hunter ; tourisme équestre ; techniques de randonnée équestre de compétition (TREC) ; poney ; raid d'endurance ; autres activités équestres

* L'ensemble des tableaux détaillés de l'enquête ENPPS par univers ainsi que d'autres résultats complémentaires sont disponibles sur le site de l'INJEP (www.injep.fr).

Malgré une diffusion importante des activités équestres dans la population¹, notamment chez les plus jeunes, le profil des randonneurs équestres étudié ici reste socialement marqué (jeunesse, féminisation, en emploi, sous-représentation de la classe défavorisée) et tranche nettement avec celui des chasseurs et des pêcheurs, sauf en ce qui concerne la multipratique, communément partagée par ces adeptes d'activités de nature. Tous inscrivent également leurs pratiques très majoritairement en milieu naturel et placent le contact avec la nature parmi les motivations principales de leur engagement.

Alors que les activités équestres se déclinent à travers de nombreuses disciplines et pratiques, tant sportives que de loisirs, ce chapitre se centrera uniquement sur l'une d'entre elles : la randonnée. En effet, bien que la randonnée répertoriée sous le terme de « tourisme équestre » par la Fédération française d'équitation² ne représente que 11,3 % des licences délivrées en 2020, elle apparaît comme l'activité équestre la plus citée dans cette enquête : parmi les 2,4 % de personnes âgées de 15 ans et plus ayant déclaré avoir pratiqué au moins une fois une activité équestre au cours des douze derniers mois, soit 1,3 million de personnes, 920 000 sont des randonneurs (*tableau 1*). Deux éléments principaux peuvent l'expliquer : d'une part, le fait que la population prise en compte ne se limite pas aux seuls licenciés de la FFE et, d'autre part, que les cavaliers âgés de moins de 15 ans soient exclus de l'échantillon. Or le tourisme équestre concentre davantage de cavaliers adultes, quand les centres équestres, et surtout les poneys-clubs, attirent essentiellement les (très) jeunes. Cela peut d'ailleurs également expliquer la faible représentation dans l'enquête des activités équestres, toutes pratiques confondues, alors que la FFE se classe au troisième rang des fédérations sportives unisport françaises en 2021³.

1 Le Mancq F., Vial C., 2022, « L'équitation en Normandie : entre excellence sportive et loisirs diversifiés », *Études normandes*, n° 21, p. 28-35.

2 www.ffe.com.

3 INJEP, « Recensement des licences et clubs sportifs », 2021 [[en ligne](#)].

De jeunes pratiquantes diplômées et issues de milieux relativement favorisés

Traditionnellement associées aux activités de nature, telles la chasse et la pêche, notamment du fait de l'inscription de certaines de leurs pratiques en milieu naturel, les activités équestres s'en distinguent néanmoins sur de nombreux points, en premier lieu le profil de leurs pratiquants.

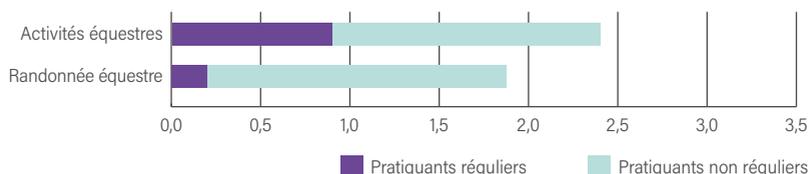
Alors que les chasseurs ou les pêcheurs sont essentiellement des hommes plutôt âgés, les cavaliers randonneurs sont à 71 % des femmes, en moyenne plus jeunes que les autres pratiquants d'activités de nature : 45 % ont entre 15 et 29 ans et seulement 23 % ont 50 ans et plus (*tableau 2*).

Tableau 1. Démographie des activités équestres les plus représentées dans la population

	Pratiquants au moins une fois dans l'année		Pratiquants réguliers	
	En %	Effectif (en millions)	En %	Effectif (en millions)
Activités équestres	2,4	1,3	0,9	0,5
Dont randonnée équestre	1,7	0,9	0,2	0,1

Source : ENPPS 2020, INJEP/MEDES, Direction des sports. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France.
Lecture : en 2020, 1,7 % des personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France déclarent avoir pratiqué la randonnée équestre au moins une fois au cours des douze derniers mois. Cela représente 0,9 million de personnes. Parmi elles, 0,2 % déclarent la pratiquer de manière régulière (au moins une fois par semaine) soit 0,1 million de personnes.

Graphique 1. Taux de pratique des activités équestres (en %) en 2020



Source : ENPPS 2020, INJEP/MEDES, Direction des sports. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France.
Lecture : en 2020, 1,7 % des personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France ont pratiqué la randonnée équestre : 0,2 % l'ont pratiquée au moins une fois par semaine tandis que 1,5 % l'ont pratiquée de manière occasionnelle.

Les cavaliers, bien plus en emploi que la moyenne (56 % contre 46 % de l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus), se distinguent également par leur niveau de diplôme et leur origine sociale : 45 % ont un diplôme supérieur au baccalauréat et la part des pratiquants issus des classes sociales favorisées (22 %) est relativement supérieure à celle des pêcheurs (15 %) ou des chasseurs (16 %). Les étudiants sont également largement surreprésentés chez les cavaliers (25 % contre 11 % pour l'ensemble des pratiquants), ce qui fait écho à la jeunesse de ces pratiquants.

Enfin, les randonneurs équestres résident moins (29 %) que les chasseurs (49 %) en zone rurale et bien plus fréquemment dans les grandes agglomérations (46 %), ce qui coïncide avec la répartition territoriale des licenciés de la FFE, majoritairement concentrés dans deux régions très urbanisées que sont l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes.

Tableau 2. Sociodémographie des pratiquants d'activités équestres (en %) en 2020

	Randonnée équestre	Famille des activités équestres	Ensemble de la population
Sexe			
Femme	71	67	52
Homme	29	33	48
Âge			
15 à 29 ans	45	46	21
50 ans et plus	23	18	48
Diplôme			
Inférieur au bac	35	40	53
Supérieur au bac	45	39	29
Catégorie sociale			
Moins favorisée ou défavorisée	38	24	53
Moyenne	40	21	29
Favorisée ou très favorisée	22	13	17
Taille de l'agglomération			
Commune rurale	29	30	22
Unité urbaine de 100 000 hbts et plus	46	44	47

Source : ENPPS 2020, INJEP/MEDES, Direction des sports. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France. Lecture : 29 % des pratiquants de randonnée équestre sont des hommes. Leur part est donc moins importante que pour l'ensemble de la population enquêtée où ils sont représentés à 48 %.

Cavaliers... mais pas seulement !

Les randonneurs déclarent un portefeuille de pratiques⁴ particulièrement fourni : ils cumulent en moyenne onze activités sportives au cours de l'année (contre six pour l'ensemble des pratiquants sportifs) et 26 % d'entre eux pratiquent même plus de douze activités (contre 8 %) (*tableau 3*). On peut penser que le faible volume de pratique et le caractère saisonnier de celle-ci favorisent cette multipratique.

Tableau 3. Profil sportif des pratiquants d'activités équestres (en %) en 2020

	Randonnée équestre	Famille des activités équestres	Ensemble des pratiquants
Fréquence globale de pratique (toutes APS pratiquées confondues)			
Moins d'une fois/semaine	29	28	26
Deux fois/semaine et plus	52	53	55
Portefeuille des pratiques			
7 à 12 APS pratiquées dans l'année	52	48	24
Plus de 12 APS pratiquées dans l'année	26	25	8
État de santé perçu			
Bon ou très bon	79	78	69
Institutionnalisation (toutes APS pratiquées confondues)			
Compétition/Rassemblement	27	31	18
Possède une licence	33	38	20
Pratique encadrée	65	65	35
Club/Association	57	57	38

Source : ENPPS 2020, INJEP/MEDES, Direction des sports. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France. Lecture : 52 % des pratiquants de randonnée équestre pratiquent en tout entre 7 et 12 APS dans l'année au cours des douze derniers mois, ce qui est plus important que pour l'ensemble des pratiquants qui sont 24 % à en pratiquer entre 7 et 12 dans l'année.

4 Un glossaire est à la disposition du lecteur en p. 213. Il définit les termes propres à la description des pratiques sportives (institutionnalisation, sportivisation, etc.) et ceux plus spécifiques à l'enquête et à sa passation (déclaration spontanée, pratique utilitaire, etc.).

Par ailleurs, ils se perçoivent davantage comme en bonne ou très bonne santé que la population enquêtée (79 % contre 69 %), ce qui peut être mis en regard avec leur profil sociodémographique (jeunesse et recrutement social plus favorisé).

Ces cavaliers affichent enfin un profil sportif global plus institutionnalisé que l'ensemble des pratiquants d'APS : ils pratiquent davantage de manière encadrée (à 65 % contre 35 %), dans une structure (57 % contre 38 %), avec une licence (33 % contre 20 %) et en compétition ou dans le cadre d'un rassemblement (27 % contre 18 %).

Une pratique de vacances en milieu naturel

La randonnée équestre se caractérise par un faible volume de pratique et se déroule essentiellement, voire exclusivement (à 55 %), pendant les périodes de vacances et en milieu naturel (92 %) (*tableau 4*). À ce titre, les cavaliers se rapprochent des pêcheurs mais se distinguent en revanche nettement des chasseurs, qui pratiquent régulièrement toute l'année, tous pratiquant très majoritairement en milieu naturel.

Comme pour les autres activités de nature, la modalité compétitive est peu développée chez les randonneurs équestres, qui s'inscrivent avant tout dans une pratique de loisirs avec des finalités de détente, d'entretien et, dans une moindre mesure, de travail de l'apparence corporelle.

La randonnée équestre se pratique surtout en groupe, dans le cadre d'activités organisées par des prestataires marchands dans des zones touristiques ou par des associations locales de cavaliers randonneurs notamment, et avec des pairs également cavaliers (pour 26 % contre 11 % en moyenne). Cette particularité peut s'expliquer par le partage d'une passion commune, mais également par les contraintes de maîtrise technique requises dans une randonnée d'un niveau d'expertise donné, notamment pour des questions de sécurité (maîtrise du cheval, de l'équilibre, de la vitesse et de la direction sur des terrains accidentés et chemins escarpés) et de résistance physique (durée et intensité de la randonnée).

Tableau 4. Modalités de pratiques des activités équestres (en %) en 2020

	Randonnée équestre	Famille des activités équestres	Ensemble des pratiques
Période			
Tout au long de l'année	42	56	55
En vacances exclusivement	55	36	35
Institutionnalisation			
Possède une licence	10	23	5
Pratique encadrée	34	48	13
Pratique dans une structure privée	14	28	5
Pratique en association	7	12	9
Niveau perçu			
Débutant et débrouillé	40	34	40
Confirmé et expert	29	36	14
Sociabilité			
Pratique avec des amis	39	35	42
Pratique avec d'autres sportifs de la même activité	26	32	11
Lieu			
En milieu naturel : dans une forêt, un bois, à la mer, sur un lac, à la montagne, à la campagne, etc.	92	64	53

Source : ENPPS 2020, INJEP/MEDES, Direction des sports. Champ : personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France.
Lecture : 55 % de la pratique de la randonnée équestre à lieu en vacances exclusivement contre 35 % pour l'ensemble des pratiques.

Les aspects sécuritaires mais également l'accès à des équidés, condition *sine qua non* pour pratiquer (peu de cavaliers randonneurs sont propriétaires de leur monture), peuvent également expliquer que les randonneurs sont davantage licenciés (à 10 % contre 5 % pour l'ensemble des pratiquants sportifs) et surtout pratiquent bien plus fréquemment de manière encadrée (34 % contre 13 %) dans une structure marchande (14 % contre 5 %) ou, dans une moindre mesure, associative (7 %). Il est à noter que les établissements équestres affiliés à la FFE, toutes pratiques confondues, sont constitués à 73 % de structures marchandes⁵. Par ailleurs, la pratique équestre licenciée et encadrée de ces randonneurs répond au modèle de pratique traditionnel plus fréquemment adopté par ces derniers (voir *supra*). De plus, la part importante des cavaliers déclarant un faible niveau d'expertise (40 %) et le fait que la randonnée soit essentiellement une pratique de vacances, parfois inscrite dans des territoires peu ou pas connus des randonneurs dans le cadre d'une activité touristique, renforcent cette nécessité de recourir à des structures prestataires et à leurs encadrants pour des questions de sécurité, d'orientation et d'initiation à la pratique.

Enfin, bien que les cavaliers débutants soient majoritaires, les cavaliers experts représentent 29 % des randonneurs : ils peuvent correspondre à des randonneurs aguerris propriétaires d'équidés, parfois membres d'associations de cavaliers randonneurs, ou fréquentant régulièrement les structures de tourisme équestre ou encore à des cavaliers pratiquants réguliers des centres équestres/poneys-clubs des zones urbaines, qui s'adonnent à la randonnée lors de leurs vacances, dans des territoires propices au tourisme équestre (zone rurale, montagne, littoral).

Autrice

Fanny Le Mancq, maîtresse de conférences en STAPS, Centre de recherche risques et vulnérabilités (CERREV), université de Caen Normandie.

⁵ Chevalier V., 2016, « Des entreprises marchandes dans l'univers associatif sportif. Le cas des établissements équestres », *Sociologies pratiques*, n° 32, p. 55-64.